Programme

Formation Évacuation
Guide-file et Serre-file

SmartFire Academie

Mise à jour le 27/06/2026

Pré requis

Aucun pré requis n'est nécessaire.

Public visé

Tout salarié désigné par la direction pour encadrer l'évacuation des locaux (personnel soignant, administratif, technique, etc.).

Objectif

À l'issue de la formation, les participants sont en mesure d'identifier l'alarme, d'appliquer les consignes d'évacuation de l'établissement, d'assurer le rôle de Guide file ou de Serre-file et d'adopter une conduite adaptée face aux situations de stress, aux obstacles et aux publics spécifiques. Ces compétences sont travaillées en situation et vérifiées tout au long du parcours.

- Connaître les consignes générales et particulières d'évacuation de son établissement.
- Identifier l'alarme incendie et agir de manière appropriée.
- Assumer les missions spécifiques de Guide-file (diriger le groupe vers le point de rassemblement) et de Serre-file (vérifier que la zone est totalement évacuée).
- Gérer les comportements de panique et sécuriser l'évacuation, notamment face à des personnes à mobilité réduite ou du public.

Participants

10 stagiaires maximum

Lieu

En intra-entreprise (directement dans vos locaux pour une reconnaissance réelle des dégagements et points de rassemblement).

Méthodes et moyens pédagogique

Apports théoriques interactifs basés sur le plan de l'établissement client.

- Méthode expérientielle : mises en situation immersives (VR/AR) pour simuler le stress et les obstacles.
- Exercices d'application sur le terrain (repérage des itinéraires réels). Mise en situation via réalité virtuelle / augmentée : prise de décision face à un dégagement enfumé ou condamné.
- Reconnaissance physique des itinéraires d'évacuation de l'établissement, des points de rassemblement et des espaces d'attente sécurisés (EAS).

Encadrements

Formateur sécurité incendie, SSIAP 2

Evaluation	**- En cours de formation :** Évaluation formative lors des mises en situation et de la reconnaissance des parcours d'évacuation. **- En fin de formation :** Questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. Les résultats et retours d'évaluation peuvent être communiqués sur demande, selon le volume de sessions réalisées et les données disponibles.
Durée totale indicative	**4h en présentiel.**
Accessibilité	L'organisme s'engage à étudier les besoins des personnes en situation de handicap et à rechercher les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels adaptés. Le référent handicap est mobilisable en amont de la formation afin d'analyser la faisabilité, d'identifier les compensations nécessaires et d'orienter vers des solutions complémentaires. Les demandes spécifiques, incidents ou réclamations peuvent être signalés à l'organisme ; ils sont pris en compte selon la procédure interne de traitement.

Inscription : Sur demande par l'employeur. Une analyse préalable des besoins et une étude des plans d'évacuation de l'établissement seront réalisées avant la session.

Délais d'accès : L'action de formation peut être planifiée dans un délai de 15 jours après validation du devis et signature de la convention.

Une analyse du besoin est réalisée en amont avec l'établissement afin d'adapter le déroulé, les exemples et la reconnaissance terrain aux spécificités du site et du public concerné.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE

- La réglementation en matière d'évacuation et les consignes de sécurité.
- Le signal d'alarme et les cheminements de repli.
- Les rôles et responsabilités : la différence entre Guide-file, Serre-file et Chargé de sécurité.
- Les techniques de prise en charge du public ou des patients (spécificités types U, ERP, ERT).

PARTIE PRATIQUE

- Mise en situation via réalité virtuelle / augmentée : prise de décision face à un dégagement enfumé ou condamné.
- Reconnaissance physique des itinéraires d'évacuation de l'établissement, des points de rassemblement et des espaces d'attente sécurisés (EAS).